

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !



Les patients des kinésithérapeutes non conventionnés (et de certains autres prestataires de soins) reçoivent **25 % de remboursement en moins**. Avec cette pétition, AXXON Physical Therapy in Belgium asbl veut attirer l'attention du gouvernement afin que cette discrimination soit enfin abolie !

**25 SECONDES DE VOTRE TEMPS
POUR UN REMBOURSEMENT
25 % PLUS ÉLEVÉ**

Scannez ce QR code, connectez-vous avec vos données d'identification électroniques (via itsme, un lecteur eID ou un token) et signez la pétition contre cette règle défavorable aux patients !

N'HÉSITÉZ PAS À EN PARLER AVEC VOTRE KINÉSITHÉRAPEUTE

Pour plus d'informations, surfez sur www.axxon.be